

3/

Un exemple de la perception de la frontière en Méditerranée: l'étude de la frontière entre la Grèce et la Turquie

Gökçe BAYINDIR GOULARAS *

La cohabitation des différents peuples pendant plusieurs siècles lors de la période ottomane a eu comme conséquence l'interaction entre les différents groupes ethniques, religieux, culturels et linguistiques. Cette interaction a façonné les identités culturelles lesquelles ont été amenées d'un territoire à un autre, au début du XXe siècle, par des migrations massives des populations liées principalement à la formation des Etats-nations dans la région et la volonté des nouveaux Etats a homogénéiser leurs populations. Cet article vise à étudier l'interaction aux deux rives de la Mer Egée en se focalisant sur la proximité culturelle entre les Grecs et les Turcs, forgée pendant la période ottomane.

1. Introduction

La frontière de la Grèce avec l'Empire ottoman établie en 1832 a été modifiée à la suite de la Guerre russo-ottomane de 1878 et des Guerres balkaniques (1912-1913) jusqu'elle prend sa forme actuelle en 1922¹. Depuis 1923, la date lors de laquelle la frontière entre la Grèce et la Turquie a été définitivement fixée par le Traité de Lausanne, les deux pays partagent une frontière terrestre de 203 km, qui suit le cours du fleuve Evros. De sa fixation jusqu'à aujourd'hui, cette frontière n'a pas fait l'objet d'un différend frontalier contrairement à la frontière maritime entre les deux Etats en question, un des problèmes majeurs entre les deux Etats voisins. Cette

¹ PRÉVÉLAKIS, Georges, *Géopolitique de la Grèce*, Paris, Editions Complexe, 2006, p. 24.

frontière, connue notamment dans l'espace européen par les mouvements migratoires irréguliers des personnes originaires des pays de l'Asie et du Moyen-Orient essayant de la traverser pour accéder aux territoires européens, fait l'objet depuis plus d'une décennie des mesures prises par l'Union européenne pour empêcher les migrations irrégulières vers l'Europe (comme la mise en place de Frontex).

Par contre, la frontière entre la Grèce et la Turquie a aussi d'autres significations que la limite de la souveraineté nationale des pays voisins ou le lieu de passage des migrants irréguliers. Sa tracée a joué un rôle prépondérant, dans l'apparition de la question des minorités, en rendant la frontière une limite définitive entre les patries (la Grèce pour la minorité musulmane / la Turquie pour la minorité grecque orthodoxe) et les patries de référence ou les mères-patries (la Grèce pour la minorité grecque orthodoxe de la Turquie / la Turquie pour la minorité musulmane de la Grèce) et aussi dans la prise de décision d'une migration obligatoire pour les populations qui n'ont pas été considérées comme minoritaires, en transformant la frontière à une limite impossible à franchir entre la nouvelle et l'ancienne patrie. C'est cette dernière perception de la frontière entre la Grèce et la Turquie qui nous attire particulièrement l'attention puisqu'elle est la moins connue parmi les études de frontière entre les deux pays.

Ce travail est donc consacré à l'étude de la frontière du point de vue des réfugiés afin de saisir l'effet de la migration sur la perception des frontières, en prenant comme cas d'exemple les Musulmans de Grèce qui ont été échangés contre les Grecs orthodoxes de Turquie par une convention interétatique en 1923. Dans cet article, pour mentionner les Musulmans de la Grèce échangés contre les Grecs orthodoxes de la Turquie, le terme 'échangé' (en Turc *mübadil*) sera utilisé au lieu du terme 'réfugié' (en Turc *muhacir*), tout en respectant la volonté des échangés de se distinguer des autres réfugiés musulmans installés sur le sol turc. Ce travail comprend une partie des données collectées lors de mes recherches doctorales dans plus de 90 villages d'échangés de la région de Marmara en 2009². Les personnes interviewées étaient soit des originaires des anciens territoires ottomans, lesquels sont actuellement à l'intérieur des frontières de l'Etat grec, soient des descendants des échangés, nés en Turquie après 1923.

² BAYINDIR GOULARAS, Gökçe, *Salonique en Turquie: Mutations géopolitiques et Adaptations iconographiques*, Thèse de Doctorat (non-publiée) en Géographie, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2010.

2. Frontière, territoire et migration

La frontière entre la Grèce et la Turquie s'inscrit dans le cadre des projets de formation des Etats-nations. Elle fait partie donc des autres frontières nationales, produits de la création humaine ayant pour objet de définir et de distinguer les constructions politiques et territoriales que sont les États modernes³. La tracée d'une frontière politique causant la division d'un territoire sur des réalités ethniques, linguistiques et religieuses, peut résulter au déplacement obligatoire d'une partie de la population d'un Etat à l'autre⁴. Dans le cas des deux Etats voisins hébergeant sur leurs sols les populations de l'une et de l'autre, il s'agit alors que la nouvelle frontière oblige une partie de la population de chaque côté à passer réciproquement d'un territoire national à l'autre, ce qu'on appelle l'échange des populations.

Dans le cas de la frontière entre la Grèce et la Turquie, une fois tracée définitivement, une population musulmane restait sur les territoires de la Grèce, lesquels étaient sous la domination ottomane jusqu'à la perte territoriale massive de l'Empire en Roumélie. De son côté, les nouvelles frontières de l'Etat turc englobaient une population grecque orthodoxe, qui, auparavant était considérée comme une partie de la population non-musulmane de l'Etat ottoman. La tracée frontalière fixait donc non seulement les limites de la souveraineté nationale de chaque Etat en question mais créait aussi des minorités de part et d'autre de la frontière.

L'Etat grec et l'Etat turc souhaitant éviter toute menace possible contre leur unité nationale, considéraient l'homogénéisation de leur société plus que nécessaire pour réaliser leur formation d'Etat-nation. La volonté de deux Etats de posséder à l'intérieur de leurs frontières des populations religieusement homogènes s'est exprimée lors de la Conférence de paix internationale de Lausanne⁵. En même temps, le règlement rapide et définitif de la question de réfugiés était devenu indispensable car les deux Etats avaient reçus de nombreuses vagues de migrations depuis la fin du XIXe siècle. Pour la Grèce, la situation était de plus en plus compliquée car les migrations s'accéléraient lors des Guerres balkaniques (1912-1913) et la Guerre de l'indépendance turque, jusqu'en 1923, plus de 1.200.000 Grecs orthodoxes originaires de l'Anatolie et de la Thrace

³ BERDAH Jean-François, *La frontière existe-t-elle pour les historiens? L'espace jurassien à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)*, Porrentruy, Lavauzelle, 2006, p. 49.

⁴ BONNEMAISON, Joël, CAMBREZY, Luc, *Le lien territorial: entre frontières et identités*, Acte de colloque *Le Territoire: Lien ou Frontière?*, Paris les 2-4 octobre 1995, URL: < http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/diverso08-09/010014865.pdf > [Consulté le 20 septembre 2015].

⁵ LADAS, Stephen Pericles, *The Exchange of Minorities: Bulgaria, Greece and Turkey*, New York, Macmillan Company, 1932.

orientale avaient dû quitter leurs terres natales vers les territoires grecs⁶. Dans ces circonstances, le règlement de la question de réfugiés signifiait non seulement la résolution de l'homogénéisation des populations mais aussi il était considéré indispensable pour assurer la continuité des activités économiques et la cohésion sociale⁷.

C'est donc la signature de la Convention concernant l'échange des populations grecque et turque, le 30 janvier 1923 dans le cadre de la Conférence de la Paix de Lausanne, qui a assuré un cadre juridique de la résolution de la question d'homogénéisation souhaitée en entraînant le départ d'environ plus de 450.000 Musulmans de la Grèce vers la Turquie et plus de 200.000 Grecs orthodoxes de la Turquie vers la Grèce. La population musulmane de Thrace occidentale et la population orthodoxe d'Istanbul et des îles Imbros et Ténédos étaient exceptées de cet échange⁸.

L'échange des populations se traduit donc comme un résultat des décisions politiques prises sans consulter les populations concernées. Cette migration obligatoire qui a causé à une rupture définitive avec les territoires natals, a eu de nombreux impacts sur l'identité, le sentiment de l'appartenance identitaire et les mémoires des échangés. Pour la plupart d'entre eux, le traumatisme du déracinement suivi par les problèmes d'adaptation à la société d'accueil, la perte des repères identitaires sur les nouveaux territoires et les soucis socio-économiques ont transformé les terres natales aux référents spatiaux et aux territoires symboliques. La frontière entre la Grèce et la Turquie est devenue un obstacle entre le passé et le présent, ne permettant pas d'accéder à l'ancienne patrie.

Malgré le fait que le sens de la frontière se transforme avec les progrès de la construction territoriale, la frontière n'est pas toujours conçue en tant que limite absolue au-delà de quoi tout s'arrête⁹. Car, c'est sur les territoires restés à l'autre côté de la frontière que les identités des échangés étaient façonnées, leur mémoire et leur culture d'origine étaient formées. Cette communauté dont le territoire de référence est resté à l'extérieure des frontières nationales a gardé son identification avec les terres natales. Car, dans le cas des sociétés traditionnelles, l'identification avec le territoire est

⁶ BELLI, Mihri, *Türkiye-Yunanistan Nüfus Mübadelesi, Ekonomik Açıdan Bir Bakış*, İstanbul, Belge Yayınları, 2004, p. 89.

⁷ KAYAM, Cevahir, «Lozan Barış Antlaşmasına Göre Türk-Yunan Nüfus Mübadelesive Konunun TBMM'de Görüşülmesi», in *Atatürk Araştırma Merkezi Dergisi*, 9, 27, 1993, pp. 581-608, p. 583.

⁸ BAYINDIR GOULARAS, Gökçe, *op. cit.*, p. 54.

⁹ CLAVAL, Paul, «L'étude des frontières et la géographie politique», in *Cahiers de géographie du Québec*, 18, 43, 1974, p. 16.

tellement importante que perdre son territoire, c'est considéré comme disparaître¹⁰.

Bien évidemment, les perceptions du territoire divergent selon le temps et les générations des échangés. Pour la première génération, avant tout, le territoire de la Grèce actuelle, donc leur lieu de naissance est le synonyme de patrie. C'est là où ils ont grandi, eu des voisins, des amis et construit leurs vies: «Notre village n'était pas très riche ni confortable. Mais il était ma patrie, c'est là que je suis né, j'ai grandi»¹¹.

C'est sur ces territoires que leurs parents, leurs ancêtres ont vécu et sont enterrés. Leurs identités culturelles et perceptions de vie sont façonnées par les territoires de la patrie. Aussi, c'est de ces territoires qu'ils ont été déracinés hors de leurs volontés. Leur mémoire collective est formée sur les territoires d'origine à l'autre côté de la frontière, et par le déracinement de ces territoires.

Les récits des personnes interrogées relèvent que la migration obligatoire a rendu la patrie, «la patrie perdue», «la mère-patrie», «l'ancienne patrie», «patrie d'autrefois», «la patrie inoubliable» l'endroit où il se trouve les «terres natales», «terres des ancêtres», «les territoires d'origine». D'après les témoignages, la plupart des échangés considèrent que leur patrie est l'autre côté de la frontière (en Grèce).

Pour un certain nombre d'entre eux, une fois quittée, la patrie devient «la patrie perdue» qui nécessite une adaptation à la patrie d'accueil, laquelle est souvent mentionnée en tant que «la nouvelle patrie». Alors, dans la définition de la patrie, le sens de l'appartenance à une nation remplace le sens des terres natales:

Nous n'avions jamais pensé qu'un jour nous allions partir de notre village (Monastiraki en Grèce). Nous vivions sur les terres de nos ancêtres depuis des siècles. ... Même s'il me manque mon village, qu'est-ce qui va changer? Pour moi, ici (la Turquie) est désormais la patrie¹².

Parfois, avec la perte de l'espoir du retour ou les mauvaises conditions que les échangés ont dû faire face pendant les premières années qui ont suivi leur installation en Turquie, la patrie devient un endroit à oublier ou à ignorer: «Etre échangé en Turquie était difficile, surtout pour la première génération. L'échange des populations

¹⁰ BONNEMAISON, Joël, CAMBREZY, Luc, *op.cit.*

¹¹ ÖZSOY, İskender, *Mübadelenin Öksüz Çocukları*, İstanbul, Bağlam, 2007, pp. 93-96. Témoignage de Hasan İsen, échangé du village de Kastanidis de Drama, Grèce (traduction libre de l'auteur).

¹² *Ibidem*, pp. 103-105. Témoignage de Hüseyin Kuter, échangé de Drama, Grèce (traduction libre de l'auteur).

était une catastrophe... mais mon village ne me manque pas»¹³. Quelques temps après son témoignage, Mehmet Filiz est allé à Drama et a trouvé son village. A son retour, ses sentiments étaient changés: «J'ai compris que mon village me manquait beaucoup. J'ai été très touché et j'ai pleuré»¹⁴.

L'ignorance de la patrie natale peut se traduire comme le résultat du traumatisme du déracinement et de l'impossibilité de retourner aux territoires natals. Le déracinement signifie aussi d'être loin des ascendants décédés sur les territoires quittés, et le fait que les terres natales ne sont plus les terres natales des descendants des échangés, ni celles sur lesquelles ils allaient/vont mourir et être enterrés: «Ma place est à Florina (Grèce). Je ne peux pas laisser seuls mes morts. Je ne peux pas laisser ma terre. Mettez-moi dans le train pour que je retourne à Florina et que je meurs à Florina»¹⁵. Cette envie de retour aux racines quand la mort approche prend même parfois une forme d'envie de mourir pour ne pas vivre le déracinement:

Je suis la quarantième génération de EvladiFatihan (les Turcs installés à Roumélie). Que vais-je faire de l'autre côté de la mer (en Turquie)? Notre patrie est Roumélie. J'appartiens ici (Roumélie). Tous mes souvenirs, toute ma mémoire appartiennent ici. Parfois je me dis que je préfère mourir pour ne pas vivre cette catastrophe¹⁶.

Quand même, cette perception de patrie est propre aux échangés. Pour les générations suivantes, nées et vécues en Turquie, la notion de la patrie reprend son sens de terre natale, donc la Turquie, ce qui n'empêche pas leurs liens avec les terres d'autrefois appelées désormais les terres natales des ascendants ou des ancêtres:

Pour mon père, son village (en Grèce) était sa patrie. Pendant des longues années, il a gardé un espoir de retour à ses terres natales. Il n'a jamais pu y retourner. Même dans son lit de mort, il parlait de sa patrie et de la beauté de son village. Pour nous, la patrie est ici, mais un part de nous appartient à notre village en Grèce¹⁷.

¹³ ÖZSOY, İskender, *İki Vatan Yorgunları. Mübadele Acısını Yaşayanlar Anlatıyor*, İstanbul, Bağlam, 2007, p. 141. Témoignage de Mehmet Filiz, échangé de Kavala, Grèce (traduction libre de l'auteur).

¹⁴ *Ibidem*, p. 144.

¹⁵ CUMALİ, Necati, *Makedonya 1900*, İstanbul, Cumhuriyet, 2007, p. 29. Les paroles du père de l'auteur avant son départ en bateau de Salonique vers la Turquie (traduction libre de l'auteur).

¹⁶ GÖKÇE, Gökhan, *Rumeli'ye Veda*, İstanbul, Kaynak, 2008, p. 176 (traduction libre de l'auteur).

¹⁷ Entretien avec Aziz Köksal, échangé de deuxième génération (Anaselitsa, Grèce) le 7 mai 2009 au village Ovayenice de Çatalca, İstanbul (traduction libre de l'auteur).

Les échangés ont vécu en Turquie en sentant toujours le manque de leurs patries. Les témoignages montrent que le fait que leurs patries natales sont désormais les patries des Grecs, ne change pas leur sentiment d'appartenance territorial. Pour eux, leurs villages sont toujours restés comme leurs patries, même si la plupart achèvent leurs vies sans les revoir une dernière fois.

3. Traverser les frontières

Suivant l'idée de Jean Gottmann selon laquelle les espaces se différencient dès qu'ils deviennent accessibles aux hommes¹⁸, la frontière entre la Grèce et la Turquie ainsi que les territoires grecs prennent un autre sens lorsqu'une possibilité de voyage vers les terres natales apparaît. La frontière, jusqu'au moment de la traverser étant presque synonyme de l'obstacle sur le chemin qui va vers la patrie, devient alors un simple lieu de passage.

Chez les échangés, depuis le moment qu'ils ont été installés en Turquie, l'idée de retour et/ou voyager vers les terres natales n'a jamais disparu. Il existe même des exemples frappants: au moment de leur installation en Turquie, une partie des échangés a refusé l'installation étatique dans une région loin de la frontière gréco-turque et ils ont trouvé comme «lieu d'attente provisoire» jusqu'au moment de leur retour à la patrie, le village Karaağaç d'Edirne, un des endroits le plus près de la frontière. Les échangés installés à Bursa constituent un autre exemple car ils ont mis à côté une somme en monnaie grecque au cas où ils en auraient eu besoin lors d'un possible retour à leurs villages natales.

Dans le temps, ces espoirs ont laissé leur place à une forte envie de revoir les territoires d'origine au moins une fois avant la fin de leurs vies: «Il me manque même l'ombre de mon arbre. Dans mes rêves, j'y suis allé plusieurs fois»¹⁹; «Je suis venu ici (en Turquie) quand j'avais 5 ans. Je ne me souviens pas de mon village à Drama (Grèce) mais je veux y aller. C'est mon village, c'est ma patrie»²⁰; «Si quelqu'un m'accompagne, j'irai à ma patrie (Kilkis). Il me manque mon village, si je peux aller encore une fois là-bas, je ne regretterai pas de mourir»²¹; «Si vous allez à ma patrie (Drama), emmenez-

¹⁸ GOTTMANN, Jean, *La Politique des Etats et leur Géographie*, Paris, Armand Colin, 1952, p. 6.

¹⁹ ÖZSOY İskender, *Mübadelenin Öksüz Çocukları*, cit., pp. 93-96. Témoignage de Hasan İsen, échangé du village de Kastanidis de Drama, Grèce (traduction libre de l'auteur).

²⁰ Entretien avec Ömer K., échangé de Drama, le 9 mai 2009 au village Subaşı de Bursa (traduction libre de l'auteur).

²¹ ÖZSOY, İskender, *İki Vatan Yorgunları*, cit., p. 112. Témoignage de HuriSevim, échangée de Kilkis, Grèce (traduction libre de l'auteur).

moi aussi. Je peux vous guider, vous montrer mon village. J'ai peur de mourir avant de revoir une dernière fois mon village»²².

Traverser les frontières signifie de revoir les territoires quittés ce qui fait revivre le passé et alléger le traumatisme du déracinement des terres natales. L'envie de retrouver l'ancien village et l'ancienne maison, de visiter les cimetières où sont enterrés les membres de la famille, en bref, il s'agit d'un besoin de retour aux racines et d'une démonstration de l'appartenance territoriale. Les témoignages des personnes interviewées lors d'un voyage vers les terres natales montrent que le contact avec les territoires d'origine est d'une telle importance que ce voyage est considéré comme un pèlerinage²³.

Le voyage vers les terres natales est une rencontre des souvenirs avec les réalités. En permettant un contact réel avec les territoires d'origine, en même temps qu'avec les habitants de ces territoires, donc les Grecs, il joue un rôle important dans la continuité de l'identité d'origine mais aussi dans la reformulation de cette identité.

Traverser les frontières signifie aussi une occasion de ramener un objet des territoires natales. Les témoignages montrent que la terre, l'eau, les fruits et la racine d'un arbre ou d'une fleur sont des objets les plus couramment ramenés d'une côté de la frontière à l'autre. Ces objets sont sacrés et font voyager les échangés vers leurs passés. Parfois ils font partie même des derniers vœux avant la fin de leur vie: «Si je pouvais y (à mon village natal) retourner une seule fois... Il me suffirait de boire un peu d'eau de la fontaine de mon village avant que je ferme mes yeux...»²⁴.

Quant à la terre de l'ancien village, un autre symbolisme entre en jeu: cette terre est avant tout pour la déposer sur les tombeaux de leurs parents ou d'eux-mêmes, afin de mettre les personnes décédées en contact avec leurs territoires d'origine, leurs racines.

La plupart des échangés sont décédés sans pouvoir traverser la frontière qui sépare l'ancienne et la nouvelle patrie. La proximité entre les villages natales et les villages d'installation n'a pas joué un rôle favorable non plus. En dehors des tensions politiques entre la Turquie et la Grèce, les efforts d'intégration à la société d'accueil, les conditions économiques insuffisantes qui n'ont pas permis la réalisation du voyage vers les terres natales, l'obligation d'obtenir un visa pour aller en Grèce était plus qu'un obstacle pendant une longue période. En plus, les noms en turc figurant sur les cartes d'identité

²² Entretien avec Mümin Ö., échangé de Drama, Grèce, le 9 mai 2009 au village Subaşı de Bursa (traduction libre de l'auteur).

²³ Les interviews réalisés lors d'un voyage vers les terres natales des échangés, organisé par la Fondation des échangés de Lausanne, en 2009.

²⁴ Entretien avec Semih E., échangé de Drama, Grèce, le 10 mai 2009 dans le village Subaşı de Bursa (traduction libre de l'auteur).

des échangés des lieux de naissance des endroits qui sont actuellement grecs créait des problèmes administratifs supplémentaires²⁵.

Les vies des échangés de première génération se sont déroulées avec l'espoir de revoir une dernière fois le village natal, boire de son eau, manger son fruit ou rester allongé sous son grand platane. La plupart d'entre eux n'ont pas eu l'occasion de retourner aux terres natales, mais tous ont traversé les frontières dans leurs pensées. Par contre, leurs descendants ont commencé, depuis plus d'une décennie, d'effectuer des visites vers la Grèce, qui sont désormais les terres des ancêtres.

Comme la notion de frontière, la traversée des frontières n'a pas la même signification pour les échangés que pour leurs descendants. Pour les générations des échangés nées en Turquie, traverser la frontière gréco-turque est plus une envie de découvrir le passé de leurs ascendants que d'apaiser le poids du déracinement. N'ayant pas de souvenirs réels avec des territoires de leurs parents ou de leurs grands-parents en dehors de ce qu'ils ont entendu par eux, ils ne vivent pas les mêmes sentiments que ceux de la première génération. Quand même, prendre un morceau de terre et des cailloux de l'ancien village, l'eau de l'ancienne fontaine pour mettre aux tombeaux de leurs parents en Turquie constitue pour eux aussi une des raisons principales pour traverser les frontières. La visite des terres natales des parents est considérée comme un devoir à accomplir vis-à-vis aux parents décédés. Des affirmations comme les suivantes sont parmi les plus souvent prononcées par les enfants des échangés partis à la découverte du passé de leurs parents: «Mes parents vont dormir tranquillement dans leurs tombeaux après ma visite», «J'ai réalisé le dernier vœu de ma mère».

Depuis l'an 2000, le voyage vers les terres des ancêtres attire de plus en plus l'attention des descendants des échangés. En dehors des voyages individuels, il en existe aussi ceux organisés par les associations et les fondations des échangés, particulièrement par la Fondation des échangés de Lausanne (*LozanMübadilleriVakfi, LMV*). Pour faire appel aux échangés et à leurs descendants, LMV publie des annonces qui font toujours référence aux terres natales:

En tant qu'enfant ou petit enfant d'un échangé, l'événement qui nous rend le plus heureux est sans doute de visiter des terres natales de nos pères, de nos grands-

²⁵ Par exemple, la ville natale d'un échangé figurant sur sa carte d'identité en tant que Serez en turc, est écrit *Σέρρες* en grec. Les administrations grecques ne reconnaissant pas les noms des villes/villages grecs avec leurs anciens noms en turc refusaient l'octroi de visa à ceux qui possédaient une carte d'identité marquant le nom turc des endroits grecs. Il fallait donc solliciter un changement auprès des administrations turques afin de marquer les noms des lieux de naissance en grec. Comme il était impossible de faire des changements pareils, les échangés se trouvaient devant une impasse dans la procédure de l'obtention de visa pour aller en Grèce.

pères, de connaître le climat, l'architecture, la musique, la cuisine de ces terres.
C'est pour cette raison que nous disons: Salut mes terres natales²⁶!

LMV appelle ces voyages «la rencontre des échangés». Car, dans la plupart des cas, les villages d'origine des échangés musulmans sont les villages d'installation des échangés grecs d'Anatolie. Ni la mémoire de la guerre gréco-turque, ni les sentiments d'hostilité ne trouvent leur place lors de ce type de rencontres. La peine commune des patries perdues lie à jamais les deux communautés d'échangés: «Nous sommes allés découvrir notre patrie (Grèce), les Grecs nous ont accueilli comme leurs compatriotes de l'Anatolie»²⁷.

4. Conclusion

La limite des souverainetés nationales pour les Grecs et les Turcs, la zone à franchir pour accéder les territoires européens pour les réfugiés venant des pays du Moyen-Orient et de l'Asie, ou la barrière qui sépare l'ancienne et la nouvelle patrie pour une communauté qui se réfère aux territoires restés à l'autre côté de cette frontière. La frontière entre la Grèce et la Turquie se traduit donc comme ce que Balibar appelle une polysémie des frontières, c'est-à-dire que les frontières n'existent jamais de la même façon pour des individus appartenant à des groupes sociaux différents²⁸.

La frontière telle que perçue par les répondants est avant tout un obstacle au retour à la patrie mais aussi un simple lieu de passage vers le passé des ascendants et ancêtres. C'est par là qu'on accède aux patries d'autrefois lesquelles constituent les éléments les plus importants de la mémoire collective des échangés, la mémoire des patries inoubliables²⁹. Interroger la frontière, dans certains cas, c'est donc aussi interroger ce qui reste à l'autre côté.

²⁶ L'annonce de la rencontre à Salonique en 2004. (Traduction libre de l'auteur).

²⁷ Les interviews réalisés lors d'un voyage vers les terres natales des échangés, organisé par la Fondation des échangés de Lausanne, en 2009.

²⁸ BALIBAR, Etienne, *Qu'est-qu'une frontière?*, in *Asile, violence, exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Cahiers des Sciences de l'Education, Université de Genève et Groupe de Genève, *Violence et droit d'asile en Europe*, 1994, p. 339.

²⁹ BRUNEAU, Michel, PAPOULIDIS, Kyriakos, *La mémoire de l'Hellénisme réfugié: les monuments commémoratifs en Grèce (1936-2004)*, Thessalonique, Ekdotikos Oikos Adelfon Kyriakidi, 2001, p. 63. Dans ce livre, Bruneau utilise l'expression «Mémoire des patries inoubliables» pour les échangés grecs orthodoxes de la région de la Mer noire installés en Grèce à la suite de l'échange des populations.

*** L'auteur**

Gökçe Bayındır Goularas, Maitre de Conférences au Département francophone de Science Politique et Relations Internationales de l'Université Yeditepe d'Istanbul, est. Associée de l'Unité Mixte de Recherche, Géographie-Cités-UMR 8504. Elle est spécialisée dans les migrations internationales, avec particulier attention pour les relations gréco-turques, l'identité et la culture des migrants.

URL: < <http://www.studistorici.com/progett/autori/#BayındırGoularas> >

Per citare questo articolo:

BAYINDIR GOULARAS, Gökçe, «Un exemple de la perception de la frontière en Méditerranée: l'étude de la frontière entre la Grèce et la Turquie», *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea : Mediterraneo cosmopolita: le relazioni culturali tra Turchia ed Europa*, 29/10/2015,

URL:< http://www.studistorici.com/2015/10/29/goularas_numero_23/ >

Diacronie Studi di Storia Contemporanea  www.diacronie.it

Risorsa digitale indipendente a carattere storiografico. Uscita trimestrale.

redazione.diacronie@hotmail.it

Comitato di redazione: Jacopo Bassi – Luca Bufarale – Elisa Grandi – Deborah Paci – Fausto Pietrancosta – Matteo Tomasoni – Luca Zuccolo



Diritti: gli articoli di *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea* sono pubblicati sotto licenza Creative Commons 2.5. Possono essere riprodotti a patto di non modificarne i contenuti e di non usarli per fini commerciali. La citazione di estratti è comunque sempre autorizzata, nei limiti previsti dalla legge.